

Le site

Présentation du lieu

La surface

La surface de 2,5 ha se répartit en deux zones distantes de 100 mètres, chacune disposant d'une réserve d'eau :

- Le Clos Simon et le Clos Siau pour les cultures de plein champ sur 1,2 ha,
- Le Grand Rocher avec 7 tunnels sur 32 ares, 36 ares de plein champ et la maison d'habitation.

Cette configuration bipartite n'alourdit pas les interventions sur l'une ou l'autre zone. Cependant elle rend la surveillance des cultures moins régulière.

La terre

Jean François a choisi de s'installer sur un terrain familial. Il estime qu'être propriétaire est intéressant à cause des investissements que représentent l'installation inamovible d'une réserve d'eau, d'un système de conduit d'eau et de drainage... Cependant, d'un point de vue financier, être locataire est préférable.

La terre est classée 4 quintaux. Il est propriétaire de la moitié du Grand Rocher où sont les bâtiments, des 2/3 des Clos, pour une terre d'environ 19000 F/ha. Il loue le reste à sa proche famille.

A l'origine, il n'y a pas eu de problème de préemption grâce à un accord familiale. Un jeune agriculteur est officiellement prioritaire.

situation géographique

Le relief du département est marqué de collines dont les points culminants dépassent à peine 300 m, de plateaux entaillés et de vallées encaissées.

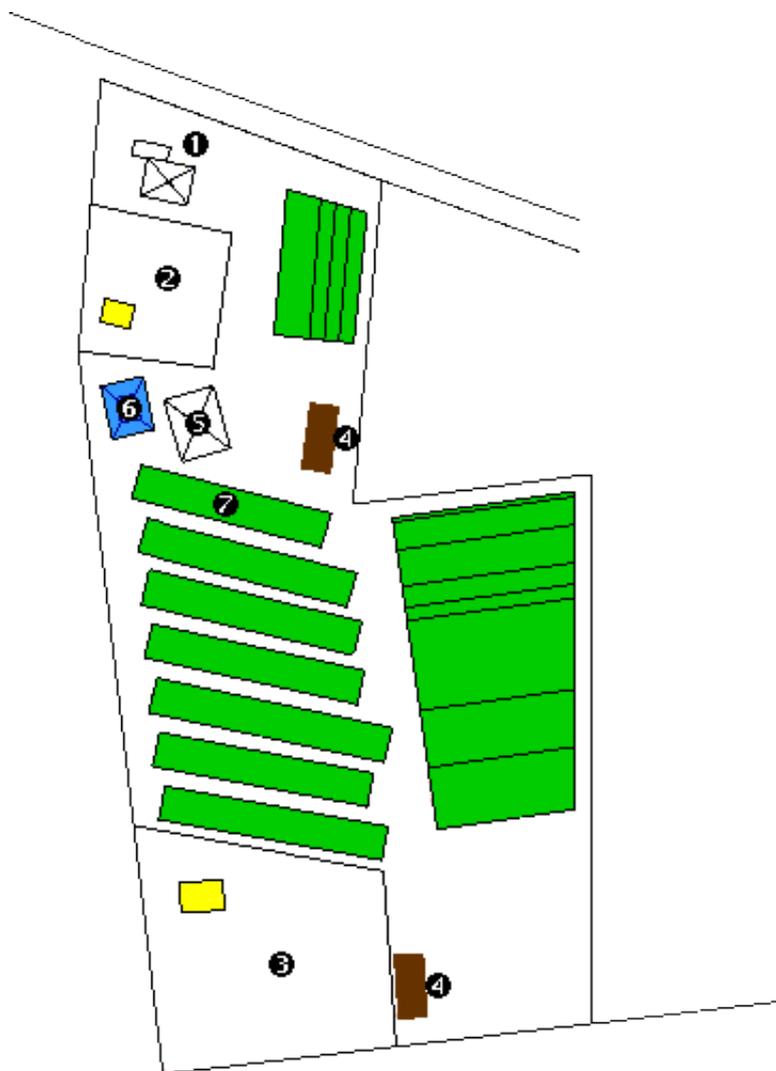
La ferme se situe à 15 km de la mer, au sommet d'une colline à 165 m d'altitude, et subit les effets du climat du littoral... et ceux du tourisme.

le parcellaire

Le Grand Rocher

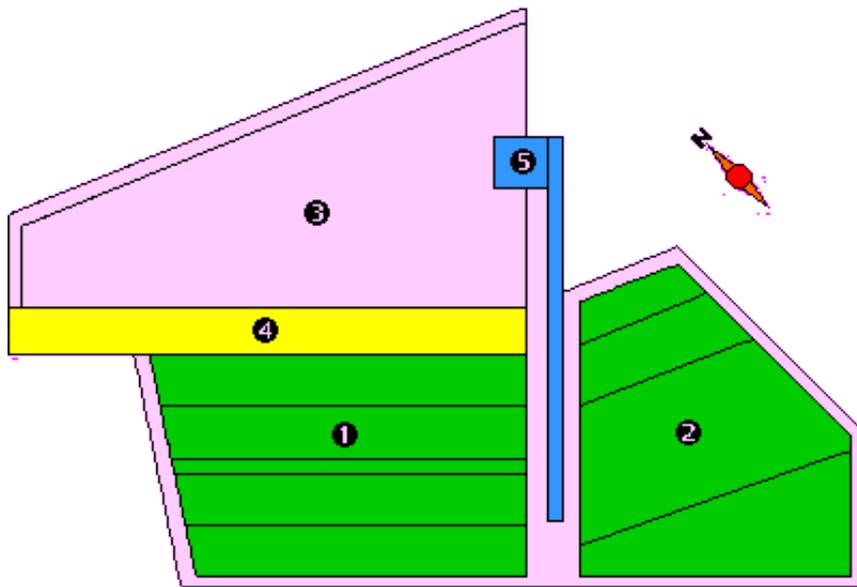
1. Habitation

2. Poulailier nord et verger
3. Poulailier sud et verger
4. Compost
5. Hangar
6. Réserve d'eau
7. Tunnels en lignes



Les Clos Simon et Siau

1. Clos Simon
2. Clos Siau
3. Lande du Clos Simon
4. Verger (cidre)
5. Réserve d'eau



les bâtiments

Il prennent place sur la partie en propriété du Grand Rocher.

Le hangar

Construit en 1983, le hangar de 150 m est l'endroit où l'on stock le matériel et conditionne les produits. A l'étage se trouve le grenier où l'on stock les emballages, et au sous-sol la cave où sont conservés les légumes.

Dans l'avenir, Jean François envisage d'agrandir le hangar et d'y incorporer un vestiaire destiné aux stagiaires et employés et également un atelier mécanique pour l'entretien et la réparation du matériel.

La cave

Située au sous-sol du hangar, la cave est l'endroit où l'on stock les produits. Sa surface est de 64 m pour une hauteur de 2,20 m.

Le principe est de conserver les produits à des températures plus chaudes l'hiver (minimum de 5°C) et plus froides l'été (maximum 18°C).

Le sol est en terre battue ce qui permet un refroidissement par évaporation de l'humidité.

Elle pourrait éventuellement servir à la production d'endives ou de champignons.

Les pommes se conservent bien car le degré d'humidité évite leur flétrissement.

L'accès à la cave a été construit de façon à se transformer en fosse mécanique pour la réparation du camion ou du tracteur.

Les tunnels

Les 7 tunnels, de 50 x 9,30 m, offrent 26 ares utiles. Ils sont espacés de 3,50 m ce qui autorise le passage d'un tracteur pour leur maintenance.

Les tunnels sont des marques « Serre de France » et « BN ». Ils sont équipés de 2 demi-lunes rabattables et couverts d'un film de 200 microns d'épaisseur à tri-couches thermique d'une durée de vie d'environ 5 ans.

Les arceaux sont espacés de 2 m pour une meilleur résistance au vent.

Les tunnels sont orientés Est-Ouest (100). Une orientation Nord-Sud permettrait de bénéficier du maximum d'insolation. Cependant, sur ce terrain en légère pente Nord-Sud, il était nécessaire de diminuer l'érosion due aux eaux de ruissellement en leur opposant des tunnels placés perpendiculairement. Des tranchées, réalisées entre les tunnels à l'aide de la charrue, facilitent l'évacuation de l'eau sur le côté. L'expérience montre que cette évacuation est encore trop lente. Par grandes pluies, l'eau pénètre sous les tunnels et porte préjudice aux cultures en bordure. La terre est noyée, le tracteur ne peut plus passer, des cultures sont asphyxiées, les maladies cryptogamiques sont favorisées... Des tranchées plus profondes réalisées par un terrassier sont indispensables.

Les bâches des tunnels se recouvrent dans le sens de la pente. C'est contraire au vent dominant. Elles peuvent donner prise aux vents violents qui vient du sud et se soulever ou s'abîmer. Ce choix permet d'éviter l'entrée par infiltration de l'eau entre les bâches en la faisant glisser dans le sens de la pente. De toute façon, un vent violent pénétrera quelle que soit le recouvrement.

Les flans des tunnels sont très exposés aux vents. Un système « anti-tempête » à été mis en place dès l'origine dans chaque tunnel. Il consiste en un renforcement par des câbles d'acier fixés en 2 points sur un arceau. Ils se tendent lors de vents violents : c'est le principe de l'arc. On trouve un câble tous les trois arceaux.

Ce système a été élaboré par Jean François avec l'aide d'un ami technicien. La puissance des tempêtes, et les nombreux dégâts occasionnés montrent que ce dernier paramètre a été sous-estimé. Une orientation Nord Est-Sud Ouest aurait été meilleur.

Les tunnels abritent aussi les tracteurs et la motteuse.

Ce printemps 2001, à cause des fortes précipitations, il n'a été possible de travailler que sous abri, ce qui démontre qu'ils sont un élément clé du système.

La maison d'habitation

Elle se trouve sur le site et permet à Jean François de surveiller de près les cultures, et de recevoir dans son bureau.